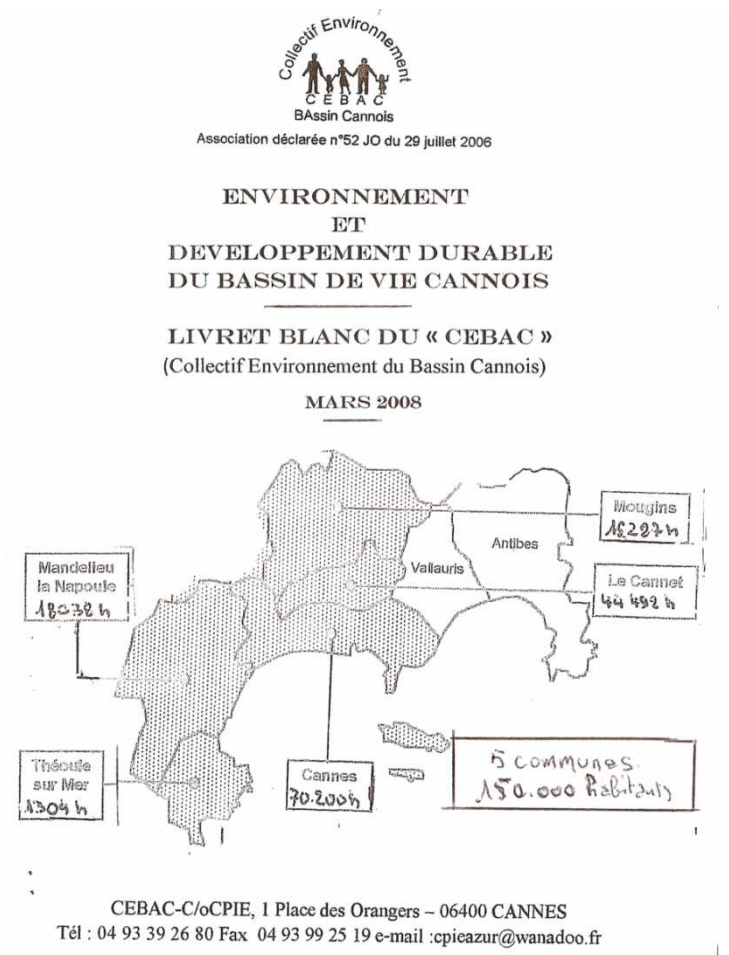


# LE LIVRET BLANC DU CEBAC



## Sommaire

- Fiche 1 Présentation
- Fiche 2 Aménagement
- Fiche 3 Intercommunalité
- Fiche 4 Urbanisme - Habitat
- Fiche 5 Déplacements – Transports
- Fiche 6 Trafics aériens
- Fiche 7 Pollution – Nuisances
- Fiche 8 Elimination des déchets
- Fiche 9 Eau – Assainissement
- Fiche 10 Contrat de baie
- Fiche 11 Développement économique
- Fiche 12 Plan – Climat
- Fiche 13 Enseignement - Culture
- Fiche 14 Concertation – Participation
- Fiche 15 Conclusion - Interrogations

## Présentation du Livret blanc

-----

- *Depuis sa création en 2000 le bureau du CEBAC a été en mesure de suivre la plupart des questions environnementales du bassin cannois\*. Des données ainsi recueillies il a jugé utile d'en tirer la petite synthèse ci-jointe qualifiée de Livret Blanc (à accueillir avec indulgence!)*
- *Ce Livret Blanc se veut d'abord un outil de sensibilisation à l'application de la notion de développement durable (D.D) au bassin cannois en soulignant l'interdépendance des multiples facteurs qui conditionnent sa réussite ou son échec.*
- *Le CEBAC souhaite aussi qu'il contribue à élargir les débats engagés pour les prochaines élections municipales en mettant l'accent sur le long terme (plus facilement que des élus soumis aux pressions du corps électoral) d'un territoire soumis à une très forte pression anthropique.*
- *La réussite ou l'échec du Grenelle de l'Environnement est en bonne partie liée aux actions menées au niveau des collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle le présent Livret Blanc se place dans l'esprit des Agenda 21 qui est d'élaborer des programmes d'actions compatibles avec les exigences du D.D au XXIème siècle.*
- *De nombreuses collectivités en ont mis en oeuvre de par le monde, dont en gros 150 au niveau français. Le CEBAC a participé à celui lancé par la ville de Cannes et relevé l'existence de celui de la ville du Cannet (cf Magazine du 4/07).*

*\* Arbitrairement constitué de Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mougins, et Théoule.*

suite →

## Présentation du Livret Blanc (suite)

---

- *Le cas de ces 2 villes, qui en toute logique pourraient n'en faire qu'une tant sur le plan géographique qu'économique, illustre une nouvelle fois l'exigence de construire le futur de façon solidaire et ce quelle que soit la forme des coopérations au sein du bassin cannois. Le CEBAC attend des candidat(e)s qu'ils expriment leurs préférences et à l'Etat qu'il se prononce.*
- *Mais il y a urgence à trancher. Le monde évolue vite et les positions les mieux assurées peuvent rapidement se dégrader faute de réponses rapides aux grands défis de notre époque qui, pour le CEBAC, sont d'abord de nature environnementale.*
- *Grâce à ses atouts exceptionnels le pays cannois a connu un formidable développement. On peut à son sujet parler de tourisme durable dans la mesure où il s'est jusqu'ici toujours bien adapté aux mutations d'un marché en pleine expansion. Mais il faut en contre partie admettre que cela s'est fait bien souvent au détriment du cadre de vie. La géographie impose ses limites et trop de tout finit par dégrader l'espace !*
- *Certes aujourd'hui tout retour en arrière est bien difficile à concevoir d'autant qu'on ne peut espérer, sans solides ressources financières, corriger les erreurs du passé en se recadrant sur de nouvelles bases beaucoup plus respectueuses de l'environnement. Mais il faut aussi admettre la nécessité de profonds changements des modes de penser et d'agir que nous n'osons qualifier de sacrifices, non seulement par la population locale, mais aussi par toutes les personnes extérieures qui la visitent. La marque Cannes (qui va au delà des limites communales) se vend bien, mais comme d'autres issues du monde de l'entreprise sa pérennité dépendra de son image « verte » et des exemples qu'elle diffusera de par le monde. Un bon exemple de cette capacité devrait être le contrat de baie en cours d'élaboration.*

»

Suite →

## Présentation Livret Blanc (suite et fin)

- *Bien que le tourisme y reste prédominant le bassin cannois s'est heureusement diversifié. Il doit, à notre avis, pour assurer son avenir poursuivre dans la voie des technologies propres et des activités à haute valeur ajoutée. Mais à condition de savoir maîtriser les 2 grands paramètres du développement durable que sont l'urbanisme et les transports. Bien que les choses progressent, cette maîtrise est encore loin d'être atteinte (faible vision intercommunale des PLU, PDU en attente d'application, SCOT absent..)*
- *Pour conclure le CEBAC appelle à une mobilisation des volontés et des imaginations pour que soit mise en oeuvre une politique territoriale novatrice qui privilégie le **toujours mieux par rapport au toujours plus**. Il espère que les responsables du bassin cannois trouveront ensemble les solutions pour y parvenir en respectant les principaux enjeux de notre siècle débutant, **consommer beaucoup moins d'énergie, de matières et d'espaces.***

-----

## AMENAGEMENT BASSIN CANNOIS

### Examen situation

#### *2 documents de référence*

- *Directive Territoriale d'Aménagement ou DTA 06*  
*Approuvée en Conseil d'Etat le 2.12.03*
- *Schéma de Cohérence Territorial ou SCoT (Cannes –Grasse. Projet dissout pour vice de forme (?) en décembre 2005*
- *Remarque.- La DTA 06 s'attache moins à la partie occidentale qu'au centre du 06 (cf plaine du Var)*
- *La DTA définit un espace enjeux à la Bocca (12 dans 06 avec desserte par TER)*
- *La DTA définit également des zones non constructibles (limites difficiles à identifier compte tenu de l'échelle des graphiques)*
- *Etudes intéressantes:*
  - ✓ *Etude INSEE PACA « Portrait de territoire; SCoT Cannes –Grasse » 7/04/2005*
  - ✓ *Note de l'observatoire du littoral: « SCoT et développement durable dans le cas de la conurbation azuréenne »*

### Propositions -Questions

- *Cf note CEBAC du 18/02/ 2001 qui analyse différents aspects du projet DTA (remarques toujours d'actualité)*
- *Etablir un PADD- PLU intercommunal pour harmoniser les PADD-PLU communaux:*
  - ✓ *Préserver les coupures vertes*
  - ✓ *Stopper le mitage des collines*
  - ✓ *Respecter les zones agricoles définies par la DTA (cultures bio)*
  - ✓ *Réserver les emprises foncières nécessaires aux besoins collectifs du futur*
- *Poursuivre l'aménagement de la vallée de la Siagne, trait d'union de toutes les communes de la partie la plus occidentale du 06, en harmonisant les utilisations foncières*
- *Améliorer les entrées-sorties de l'A8 (cf page 7)*
- *Réhabiliter les 2 entrées de ville par le Campon et les Tourrades (cf anarchie des zones commerciales)*
- *Aménager le bassin cannois en fonction des choix faits par RFF pour le tracé de la LGV-PACA (inscrire dans le SCoT)*

## INTERCOMMUNALITE

### Examen situation

- *4 communautés d'agglomération dans le 06: CANCA, CASA, CAPAP et CARF*
- *8 communautés de communes dans le moyen et le haut pays*
- *5 communes du bassin cannois non en intercommunalité.*
- *Syndicats intercommunaux plus constitués en fonction d'affinités politiques (certaines remontant à de nombreuses années) que de logique opérationnelle.*
- *Conséquences négatives de la séparation de Cannes et du Cannet obtenue par le second sous Louis XVI*
- *Cas de Mougins à cheval entre Antibes et le bassin cannois (plus étendu à l'est vers Antibes)*
- *Exemple des déchets avec l'anomalie SIVADES (Cannes, Pégomas, PAP) et SIDOM (Le Cannet, Mandelieu, Mougins, Théoule) associé à Antibes*

### Propositions -Questions

- *L'intercommunalité ne prend en compte que 2 compétences obligatoires:*
  - ✓ *Aménagement de l'espace*
  - ✓ *Développement économique*
- *Fonctions assurées par l'intercommunalité et conditions à satisfaire selon le CEBAC:*
  - ✓ *Gérer les compétences communes*
  - ✓ *Permettre l'élaboration de projets cohérents*
  - ✓ *Assurer leur suivi (par les communes intéressées)*
  - ✓ *Éviter les doublons et conduire à une réduction des coûts de gestion*
  - ✓ *En aucun cas l'intercommunalité ne doit être la source de frais supplémentaires*
- *Le CEBAC juge anormal:*
  - ✓ *2 projets concurrents pour la station d'épuration*
  - ✓ *le transit d'une grande quantité de déchets vers Antibes (cf p. 12 )*
- *Ne pourrait-on prévoir un Agenda 21 couvrant non seulement le bassin cannois, mais aussi le périmètre du SCoT ?*

## URBANISME-HABITAT

### Examen situation

- *PADD+ PLU promulgués à Cannes et Mandelieu. En attente au Cannet. Cas de celui de Mougins?*
- *Application des 20% de logements sociaux de la loi SRU:*
  - ✓ *À Cannes 4700 pour 70000 habts*
  - ✓ *Les 3 autres 2500 pour 80000 habts*
  - ✓ *Donc Cannes plus du double*
- *Mais quels que soient les efforts entrepris, pénurie de logements pour les actifs, d'où :*
  - ✓ *Problèmes de transports longue distance*
  - ✓ *Limite capacité des entreprises*
- *A Cannes vive opposition populaire aux constructions en hauteur (cas La Bocca)*
- *Timide introduction des techniques HQE*
- *Plan vert cannois bien reçu*
- *Efforts cannois pour réduire l'écart entre la « banane » et les autres quartiers.*
- *Mais pas d'harmonisation entre Cannes et Le Cannet (cas Croix des Gardes)*

### Propositions -Questions

- *PADD - PLU intercommunal pour harmoniser les PADD- PLU communaux*
- *Comment améliorer les entrées-sorties de l'agglomération cannoise?*
- *Reconstruire la ville sur la ville en récupérant toutes les surfaces occupées par des constructions vétustes*
- *Densifier et revivifier les centres pour loger les actifs*
  - ✓ *Ex l'ensemble immobilier du Prado*
  - ✓ *destination place du gaz à Cannes?*
  - ✓ *Ne pas être trop restrictif sur les hauteurs d'immeubles à condition de les entourer d'espaces verts*
- *Agir contre la spéculation immobilière qui empêche les actifs d'acheter (lobbying en faveur d'une loi obligeant un étranger à conserver son bien au min 10 ans comme la Suisse le pratique) et multiplie le béton pour des taux d'occupation faibles (id la notion de « lits froids » des stations de montagne)*

## DEPLACEMENTS: transports, circulation, stationnement, voirie

### Examen situation

- *Syndicat Intercommunal des Transports Publics ou SITP composé de Cannes, Le Cannet et Mandelieu.*
- *Théoule curieusement non admis.*
- *SITP responsable du dossier PDU arrêté le 11 mai 2004*
- ✓ *Première vocation du PDU, promouvoir les TC, en particulier les TCSP*
- ✓ *Mais aussi fluidifier les trafics VP et PL*
- ✓ *Favoriser les modes doux*
- ✓ *améliorer les livraisons de marchandises en centre ville*
- ✓ *mettre en place des solutions de stationnement adaptées aux besoins (relais, pendulaire ou résidentiel)*
- ✓ *Organiser le covoiturage (comment?)*
- *Non poursuite des travaux d'amélioration du giratoire de Mougins sur l'A8*
- *En parallèle refus Mougins d'un diffuseur de sortie de l'A8 au niveau N6285*

### Propositions -Questions

- *Les menaces climatiques (cf p.16) imposent une mise en œuvre rapide du PDU SITP*
- *Les membres du SITP doivent en faire une priorité absolue et dégager les budgets correspondants*
- *TCSP basé dans un premier temps sur l'emploi des BUS actuels (améliorés sur le plan des émissions)*
- *Mais nécessaire de poursuivre les prospections pour aller plus tard vers des véhicules guidés (tramway)*
- *Mettre en œuvre des systèmes électroniques pour réguler la circulation avec priorité TC.*
- *Expérimenter les opérations de « temps partagé » pour écrêter les pointes de trafic*
- *Encourager les PDE (exThales, Mairie)*
- *Développer et sécuriser des pistes cyclables*
- *Actions pour relancer le projet de diffuseur (éviter les bouchons sur sortie A8)*
- *Aménager parcours A8->Cannes via le Riou (ex supprimer point noir de la Blanchisserie) pour soulager Carnot*

## DEPLACEMENTS: transports, circulation, stationnement, voirie (suite)

### Examen situation

- *Etudes prospectives de la Mairie de Cannes pour améliorer la desserte de la gare de Cannes (selon la DTA présente le meilleur profil intermodal du 06)*
- *Municipalité cannoise en faveur d'une future gare TGV intermodale à la Bocca (cf la LGV-PACA) prévue avec vaste parking*
- *Mais tracé LGV en suspens (juin 08?)*
- *Hypothèses d'un tracé avec tunnel de 16 km entre la Bocca et sortie Antibes*
- *Ou direct les Arcs –Nice St Augustin?*
- *Faisabilité enfouissement de la voie ferrée actuelle jugée très problématique et donc à très faible probabilité de réalisation*
- *Pas de parkings relais prévus au Cannet dans le PDU : les Fades et bas du Campon à usages communaux*
- *Difficultés d'exploitation du Train Cannes-Grasse*
- *Concurrence des TAM à 1 €*

### Propositions - Questions

- *Projet de restructuration gare de Cannes (ouverture par le nord) à réaliser rapidement*
- *Obtenir garanties sur pérennité du train Cannes-Grasse*
- *Etudier possibilité de tram-train sur la voie actuelle Cannes-Grasse (envisagée par un BE dans le cadre de la DTA) avec TCSP par Rocheville (clientèle maximum)*
- *Relancer la question des parkings relais aux entrées de Cannes et du Cannet. Etudes de faisabilité à mener en fonction des tracés TCSP prévus (distance max 200 m?)*
- *Voir possibilités de liaisons futures par TCSP avec Sophia et Antibes*
- *Développer ou créer des chemins piétonniers intercommunaux sécurisés (Cannes Grasse via Pegomas ou par Mougins et le canal de la Siagne)*
- *Accords entre AOTU (SITP, Sillages..) pour billettique commune (fait?)*

## TRAFIC AERIEN

### Examen situation

- *CCI jusqu'ici responsable gestion de l'aéroport de Cannes- Mandelieu*
- *Charte de l'environnement lancée en 2002 pour répondre aux plaintes des riverains et des habitants survolés par les jets: 3 priorités et 40 actions*
- *Evaluation en 2007 par le cabinet Mensia:*
- ✓ *Limitation à 10000 /an des mouvements de jets (limités à 23T) non respectée en 2007*
- ✓ *Campagnes de mesures de bruit pas toujours significatives et très contestées*
- ✓ *Mais nombreuses dispositions prises en faveur de l'environnement de l'aéroport*
- ✓ *Associations ADNA et ADEC insatisfaites*
- *Discussions en cours pour préparer une nouvelle Charte en 2008*
- *Revendication majeure, pas plus de 8000 mouvements de jets / an*
- *Limites mises aux vols commerciaux hélicoptères sur aéroport Cannes- Mandelieu*

### Propositions -Questions

- *Soutien à la limitation des mouvements de jets à inscrire dans nouvelle Charte*
- *Dans cette perspective obtenir de la DGAC classement de l'aéroport en classe II, ce qui entraîne:*
- ✓ *trajectoires contrôlées et non plus guidage à vue*
- ✓ *pilotes agréés Cannes-Mandelieu, seuls habilités à se poser*
- ✓ *Et de là réduction possible des mouvements*
- *Faciliter atterrissages par la mer pour éviter survol de la vallée de la Siagne*
- *Mieux contrôler le bruit des jets sur le tarmac (tracteurs, interdiction points fixes..)*
- *Bruit des double flux / aux autres jets?*
- *Voir cependant impacts des nouvelles générations de jets plus légers et supposés moins bruyants (mais plus de mouvements)*
- *Faire bilan exploitation hélistation port de Cannes et en tirer des conclusions sur tous les plans (bruit, énergie, service rendu..)*

## POLLUTION- NUISANCES - QUALITE DE L' AIR

### Examen situation

- *Propreté de la ville: efforts municipaux contrariés par incivisme*
- ✓ *détritus, papiers gras,*
- ✓ *déjections canines*
- ✓ *décharges sauvages, poubelles débordantes*
- *Qualité de l' air:*
- ✓ *Seulement 2 points de mesure dans le bassin cannois, mais semble suffisant pour Atmo PACA*
- ✓ *2 préoccupations , l' ozone en été et les particules fines (PM10 et 2.5) générées par la circulation automobile*
- ✓ *Les allergènes au printemps*
- *Nuisances sonores*
- ✓ *Bruits de voisinage*
- ✓ *Engins à 2 roues motorisés (les pires!)*
- ✓ *Les camions de livraisons*
- ✓ *Certaines manifestations festives estivales qui partent du principe que « décibels = animation » (on s' éclate!)*

### Propositions -Questions

- *Multiplier les avertissements et verbaliser sans faiblesse*
- *Réduire la circulation des véhicules à moteurs thermiques (cf PDU p. 8 )*
- *Prévoir des analyses fines par zones (modélisations en cours d' étude par Atmo PACA)*
- *Déconseiller les végétations allergisantes (ex cyprès)*
- *Suivi épidémiologique par autorités sanitaires*
- *Mener des campagnes « Chut décibels » avec véritables sanctions.*
- *Diffuser très largement les messages d' alarme des médecins sur le danger des bruits excessifs*
- *Exemples à donner par les communes*

## COLLECTE, TRAITEMENT et ELIMINATION DES DECHETS

### Examen situation

- *4 phases: réduction à la source, collecte, traitement, élimination*
- *PEDMA 06 repris par Conseil Général et révision en suspens du (irréaliste d'arrêter l'incinération en 2015)*
- *Projet de suivi détaillé de la situation des déchets 06 avec Base de Données gérée par le CG (suppose un bon niveau d'implication des communes)*
- *CSDU de la Glacière en fin de vie. Crise très probable après 2010 pour tout le 06*
- *Refus nouveaux CSDU par les populations (terrains indisponibles, pollutions..)*
- *Faibles efforts 06 de réduction à la source*
- *Dans bassin cannois organisation baroque avec 2 syndicats intercommunaux SIVADES et SIDOM ( raisons politiques parfois anciennes et non techniques)*
- *Pas de coopération entre les 2*
- *SIDOM en partie auto suffisant avec incinérateur des Semboules*
- *SIVADES plus efficace en tri (2 fois plus) par manque de solution d'élimination*

### Propositions -Questions

- *Renforcer considérablement les 3 premières phases afin de n'avoir à éliminer que des déchets vraiment ultimes (à vérifier)*
- *Accélérer mise en place suivi informatique*
- *Suivre recommandations AMF pour les bilans annuels*
- *Campagnes actives de réduction à la source des déchets (composteurs, eau du robinet, actions sur les emballages...)*
- *Accélérer collectes sélectives (moyens supplémentaires, beaucoup plus d'actions sur le terrain par ambassadeurs du tri..)*
- *Projet à mettre rapidement en œuvre (lieu?) d'une station de traitement biologique des déchets verts (compostage ou méthanisation avec récupération d'énergie?)*
- *Coopération accrue entre syndicats intercommunaux pour mieux prospecter et négocier les conditions de reprise des produits du tri (aujourd'hui douteuses)*
- *Incinérateur des Semboules réservé aux seuls déchets vraiment ultimes SIDOM+ SIVADES (capacité a priori suffisante)*

## EAU et ASSAINISSEMENT

### Examen situation

- *SICASIL et délégataire Lyonnaise / Suez alimentent Cannes, Le Cannet, Mougins, Théoule (+ 3 communes du PAP et occasionnellement Mouans Sartoux). Mandelieu autonome.*
- *Usine d'épuration à mettre rapidement aux normes (injonctions de l'UE, pénalités)*
- *2 projets en cours*
- ✓ *L'un du SIABC piloté par Cannes, prévu sur le site actuel (propriété cannoise sur commune de Mandelieu*
- ✓ *L'autre du SIAOM piloté par Le Cannet-Mandelieu sur un site mandelocien à définir*
- *Projet SIABC soutenu par l'Agence de l'eau a été soumis à enquête publique en décembre (résultats en attente?)*
- *Projet SIAOM inconnu*
- *Pas de traitement des eaux pluviales (EP)*
- *Voir **Contrat de baie***

### Propositions -Questions

- *Marge de sécurité d'approvisionnement pour le moment suffisante, mais vigilance avec le changement climatique.*
- *Se préparer, si nécessaire, à faire des économies*
- *Ne retenir qu'une station, celle du SIABC pour 2 raisons:*
  - ✓ *Technologies apparemment éprouvées*
  - ✓ *Délais de mise en œuvre courts*
  - ✓ *Un seul émissaire en mer disponible*
- *Garanties toutefois à obtenir pour le traitement des boues*
- ✓ *Lieu et distances / à l'usine d'épuration*
- ✓ *Conformité aux normes?*
- *Traiter, au moins partiellement, les EP en installant notamment des bassins de rétention*
- *Reconsidérer l'opposition aux fosses septiques privées (cf le coût de branchement au réseau).*

## CONTRAT DE BAIE

### Examen situation

- *Contrat technique et financier labellisé entre collectivités maîtres d'ouvrages et des organismes financeurs (Europe, Etat, PACA, CG, Agence de l'eau...)*
- *Etude préalable contrat « Golfes de Lérins engagée en 2002 par Cannes*
- *12 communes impliquées, 5 du littoral et 7 des bassins versants*
- *Obstacles de gestion à lever du fait de la cohabitation « bassin cannois – CASA »*
- *Coût élevé (par comparaison celui de la CANCA 172 M€ pour 154 actions)*
- *Engagement définitif pour 5 ans en avril 07*
- ✓ *Mise en place comité de baie fin déc 07*
- ✓ *Programme de tables rondes axées sur 3 volets principaux:*
  - *qualité des milieux*
  - *valorisation socio économique des milieux marins et littoraux*
  - *Communication et valorisation de l'information*

### Propositions -Questions

- *Préciser budget de communication*
- *Fonctionnement de la structure politico administrative porteuse du contrat (12 communes aux objectifs différents)?*
- *Participation des associations?*
- *Retombées attendues côté terrestre:*
  - ✓ *Station d'épuration des EU aux normes*
  - ✓ *Propreté des vallons*
  - ✓ *Bassins de rétention de EP*
  - ✓ *Ports à sec*
  - ✓ *Pisciculture en bassin ?*
- *Retombées attendues côté mer:*
  - ✓ *Propreté des ports (eaux noires et grises)*
  - ✓ *Qualité de l'eau de mer (baignades)*
  - ✓ *Protection des plages (menaces érosion)*
  - ✓ *Préservation des fonds marins (posidonies)*
  - ✓ *Limitation pisciculture (pollutions diverses)*
  - ✓ *Meilleur contrôle des activités nautiques (, interdiction pratiques dangereuses et/ou polluantes, bouées intelligentes...)*
- *Mise en oeuvre Gestion Intégrée des Zones Côtières ou GIZC*

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Examen situation

- *Important pôle d'emploi à Cannes (ratio emplois / habitants de 0.5), mais aussi zones d'activités industrielles et commerciales dans les autres communes.*
- *Tourisme de plus en plus de masse avec l'augmentation des moyens de déplacements (low cost, VP, ferroviaire )*
- *Fort développement des congrès, colloques, séminaires*
- *Festival de Cannes de plus en plus couru*
- *Mais aussi activités industrielles*
- ✓ *Thales Alenia Space (2000 personnes)*
- ✓ *Réparation ferroviaire (ex SEB)*
- ✓ *Entreprises du bâtiment*
  
- *Freins au développement:*
- ✓ *Recrutement personnel de qualité dans l'hôtellerie*
- ✓ *Problèmes de logement, d'où importants AR « domicile-travail*
- ✓ *Espace limité (Cannes n'est qu'un ancien village de pêcheurs)*

### Propositions -Questions

- *Défendre une image haut de gamme favorable à un toujours mieux tout en ne laissant pas se créer des zones défavorisées.*
- *Prôner un principe de modération pour éviter les excès défavorables à l'environnement*
- *Savoir être très réactifs pour s'adapter aux évolutions d'un monde en changement rapide (condition de la durabilité)*
- *Toutefois admettre qu'un tourisme durable n'implique pas un suivi aveugle de toutes les modes du moment*
- *Développer des activités dans les technologies de pointes (ou encore propres), ceci dans le sillage de Thales Alenia Space*
- *Maintenir une agriculture de qualité (cultures maraîchères bios ou non bios) sur les terrains encore préservés (pas de constructions, de zones d'activités ou autres projets sur ces terrains).*

## PLAN CLIMAT TERRITORIAL

### Examen situation

- *Objectif national réduction Gaz à Effet de Serre (GES) par facteur 4 d'ici 2050*
- *A défendre pour des raisons politiques (exemplarité) même si faible effet dans les efforts à mener au plan mondial (cf USA, Chine , Inde...)*
- *50 % contribution particuliers (chauffage, transports..)*
- *Sur la Côte d'Azur, % bien supérieur*
- *D'où importance actions menées au niveau des communes*
- *Projets Climat Territoriaux en cours, en particulier à Paris*
- *Mesures des GES menées au niveau national par le CITEPA (Centre Interprofessionnel Etudes Techniques de la Pollution Atmosphérique ...)*
- *Remarque: suivi GES non assuré par organismes Qualité de l'Air (cf Atmo PACA), du moins jusqu'à aujourd'hui*

### Propositions -Questions

- *Mettre en place un Plan Climat Territorial du bassin cannois qui identifie toutes les sources d'émissions de GES et les synthétise dans une base de données :*
- ✓ *Flux de circulation VP + PL (cf PDU)*
- ✓ *Quantités de pétrole vendues par les distributeurs (à corréliser aux précédents)*
- ✓ *Quantités de fuel et de gaz livrées pour la climatisation des habitats*
- ✓ *Quantités de gasoil fournies aux bateaux*
- ✓ *En contre partie évaluer la part de la végétation dans la réduction des GES*
- ✓ *Ou encore celle de l'agriculture subsistante*
- *Commencer par des opérations de mesure et de réduction au niveau des Mairies en se fixant des objectifs (x% de CO2 en moins, x % en moins de pétrole consommé...)*
- *Mener ensuite des opérations de réduction sur le terrain en ciblant les sources les plus émettrices*

## ENSEIGNEMENT-FORMATIO-CULTURE-SPORTS

### Examen situation

- *Enseignement*
- ✓ *Centre formation NEREE*
- ✓ *Classe préparatoire BTS*
- ✓ *Classes préparatoires à Stanislas*
  
- *Culture, spectacles*
- ✓ *Nombreuses salles disponibles*
- ✓ *Multiples manifestations et spectacles de prestige*
  
- *Sports et loisirs*
- ✓ *Nombreuses infra structures (terrains salles omni sports)*
- ✓ *Déficit en piscine en passe d'être comblé (projets à Cannes et au Cannet)*
  
- *Associations sportives*
- ✓ *Presque tous les sports représentés*
- ✓ *Difficile de ne pas en faire!*

### Propositions -Questions

- *Création Technopole avec structures enseignement supérieur BTS, IUT...*
- *Formation aux arts cinématographiques*
- *Si possible, développer des formations à l'environnement*
- *Remédier aux difficultés de recrutement dans les métiers du bâtiment en créant des centres de préparation-formation, en particulier pour les techniques HQE*
  
- *Veiller à un bon équilibre entre spectacles culturels et manifestations festives.*
- *Dans tous les domaines défendre une réputation de sérieux et de professionnalisme.*
- *Diffuser une image « verte » de la marque Cannes auprès de tous les touristes, surtout ceux haut de gamme trop habitués à consommer sans retenue.*
  
- *Favoriser le sport éducation- formation par rapport au sport spectacle*

## CONCERTATION- PARTICIPATION HABITANTS

### Examen situation

- *Rio 92: aspect fondamental du DD mis en exergue au Grenelle de l'environnement*
- *Concertation organisée par la loi lors des enquêtes publiques (PLU, PDU..) ou de Débats Publics (ex LGV-PACA)*
- *Loi constitutionnelle (28 février 2005)*
- *Participation de la population organisée par des municipalités (ex Cannes) ou des entités responsables (ex CCI pour l'aéroport de Mandelieu) sous forme de Charte de l'Environnement, d'Agenda 21 ou encore de Contrat de baie*
- *Cf aussi actions 81 et 82 Charte de l'environnement cannoise (2004)*
- *Echanges parfois difficiles entre pouvoirs communaux et société civile:*
  - ✓ *Complexité fréquente des dossiers*
  - ✓ *Moyens d'investigations et de connaissance très inégaux*
  - ✓ *Méfiances réciproques,*
  - ✓ *Parasitages électoraux*

### Propositions -Questions

- *Formation des responsables territoriaux (élus, fonctionnaires) aux techniques de la concertation.*
- *Si utile, faire appel pour certaines rencontres avec le public au support de facilitateurs professionnels de bonne qualité.*
- *Organiser des séances de formation à la concertation pour les personnes en relation avec le public*
- *Campagnes permanentes pour expliquer les activités communales en cours et décrire les celles à prévoir à moyen et long terme.*
- *Moyens utilisés: contacts informels, réunions de formation (par spécialistes du sujet), bulletins communaux, autres médias?*
- *Sensibilisation aux risques environnementaux (climat, ressources..)*
- *Encouragement aux associations constituées, seules à même de développer des esprits citoyens*
- *Moyens logistiques (salles de réunion..)*

## LES INTERROGATIONS DU CEBAC

*La vocation du CEBAC l'a conduit tout naturellement à souhaiter interroger les élus présents et futurs du Bassin Cannois sur les réponses qu'ils entendent donner aux grandes questions environnementales sommairement commentées au « Livret blanc ».*

*1. Quelles limites souhaitables voyez-vous à l'accroissement démographique du bassin cannois ainsi qu'à sa fréquentation touristique?*

*2. Etes-vous favorable à la mise en place d'une structure institutionnelle intercommunale?*

- Si oui, laquelle et quelles frontières?*
- Si non, les raisons?*

*Nb: selon la fédération des élus de l'intercommunalité, 90% des communes françaises sont intercommunalisées. ([www.adcf.asso.fr](http://www.adcf.asso.fr))*

*3. Etes-vous favorables à donner priorité aux transports en complétant rapidement les dispositions arrêtées au plan de déplacement urbain (PDU) par le syndicat intercommunale (SITP) Cannes le Cannet Mandelieu et permettre l'admission des collectivités voisines candidates.*

*4. Quelles seront vos initiatives à propos de l'important dossier de l'élimination des déchets.*

*5. Etes-vous favorable à l'élaboration d'un schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération Cannes Grasse initiée le 9 novembre 2004 (dispositions possibles réglementairement) Seriez-vous d'accord de le comprendre dans le plan d'action du contrat de baie des Golfes de Lérins en cours d'élaboration.*

*6. Etes-vous favorable de légitimer administrativement la participation et la concertation de la société civile aux projets environnementaux significatifs par :*

- Une charte couvrant tous les aspects culturels, politiques et matériels de la concertation.*
- La création de Conseils consultatifs représentatifs de la société civile.*
- La mise en place d'un programme de formation et d'éducation de la société civile.*